

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 9 (1864)
Heft: 17

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à l'abri des glaces qui emportaient tous les ponts de bateaux. Jomini représenta que si le cas d'une retraite se produisait pendant que les armées alliées agiraient au-delà du Rhin, il serait temps alors de se servir de ce pont, mais que jusque-là il était de l'intérêt des alliés de ne pas envahir la Suisse. Le comte de Metternich se rendit chez l'empereur et au sortir de cette entrevue le monarque assura à Jomini que la neutralité de la Suisse serait respectée, et que si par urgence on se servait du pont de Bâle, on le traverserait sans s'y arrêter. C'était un droit de représailles pour un fait accompli, mais qui, du moins, sauvait la neutralité des autres cantons. Telle était la très ferme intention de l'empereur. Ce qui provoqua l'invasion des Autrichiens est parfaitement connu, et, comme témoin, Jomini a été à même de s'assurer que l'empereur fut trompé aussi bien que son aide-de-camp suisse, qui, dès le 20 octobre, sollicitait à Leipzig le respect de l'indépendance suisse et le maintien de celle de son canton de Vaud.

En somme, ceux qui connaissent le caractère du général diront qu'on l'a étrangement méconnu, car, bien différent de ses envieux, il n'a jamais nié le vrai mérite et a rendu justice même à ses détracteurs. Il était vif et susceptible ; il s'est trouvé dans des situations personnelles déplorables ; mais le principal but de toutes ses actions fut un amour passionné pour les grandes combinaisons stratégiques et tactiques qui couvrent de gloire les généraux assez heureux pour avoir l'occasion de les mettre en pratique. Si sa fortune le lui avait permis, il aurait fait la guerre en volontaire et sans grades, auprès d'un grand capitaine ou d'un souverain qui eût franchement reconnu ses services. S'il se sentit blessé par divers refus, c'est parce qu'il n'avait pas cette position de confiance intime qu'il eût ambitionnée, et que ces refus étaient blessants par comparaison avec les faveurs dont on couvrait non-seulement des services moins réels, mais même de grosses fautes. Deux mots de l'empereur Napoléon après Bautzen ou de l'empereur Alexandre après Culm, Dresde et Leipzig lui eussent paru préférables à tous les grades et cordons possibles ; il l'a prouvé en maintes occasions.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

La réunion annuelle de 1864 a eu lieu à Fribourg, les 20, 21 et 22 août, conformément au programme que nous en avons publié. Ce que le programme toutefois n'a pu prédire et que rien ne saurait

exprimer, c'est le vif sentiment de cordialité, l'effusion de patriotisme et l'inépuisable amabilité avec lesquels les représentants de l'armée suisse ont été accueillis dans la vieille cité des Zähringen.

Samedi, à 2 heures 30 minutes, le comité central de la Société des officiers, accompagné des officiers du Valais, de Vaud et de Genève, au nombre de 500 et d'une foule de citoyens, a été reçu à la gare par le Comité de Fribourg et les officiers présents.

Vers trois heures, la réception par le Conseil d'Etat a eu lieu devant l'hôtel cantonal.

De la gare au Tilleul, le vieux témoin de la journée de Morat, — dignement orné et paré, — le cortège a été une marche triomphale. La ville a changé d'aspect. Ce n'est que verdure et fleurs. Les maisons sont pavoisées. A chaque fenêtre la girandole fédérale, agitée par le vent, déroule ses bandes rouges et blanches. Partout des acclamations enthousiastes. Une foule énorme accompagnait le cortège, saluant les officiers, qui tous ont empreint sur leur visage l'amour de la patrie et l'énergie morale qui sont le ressort suprême du soldat suisse.

Devant l'hôtel cantonal, M. Charles, président du Conseil d'Etat, a reçu le cortège ; puis il a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs les officiers,

Soyez les bienvenus sur le sol fribourgeois, dans la ville des Zähringen, vous dont le dévouement tout gratuit inspire et commande le respect.

Dans tous les temps, chez tous les peuples, on a aimé les fêtes militaires, l'éclat des armes, le mouvement des bataillons, les évolutions de la cavalerie. Voyez comme la population se presse autour de vous, non-seulement parce que vous êtes des amis, des Confédérés, des défenseurs, mais encore parce qu'il y a dans votre réunion quelque chose de solennel et d'imposant. Le déploiement de l'appareil militaire est en effet la plus grande manifestation de la puissance humaine et la gloire des batailles une des plus hautes auxquelles il soit possible d'aspirer ; elle est le prix du sacrifice et du sang, le témoignage d'une sérénité d'âme bien extraordinaire au milieu des balles et des boulets.

Mais les armées n'ont que trop souvent servi à l'oppression des faibles, au triomphe de l'injustice. Il n'en est pas de même de l'armée fédérale, parce que la Confédération vit en paix avec tout le monde, qu'elle respecte ceux qui la respectent elle-même et qu'elle ne peut présenter, bien involontairement sans doute, d'autre danger à ses voisins que celui de l'innocente propagande du spectacle de son bonheur. Si jamais vous êtes dans le cas de tirer l'épée, ce ne peut donc être que pour la défense du foyer domestique et, avec lui, de toutes les libertés dont nous jouissons sous la protection des lois, première base de la félicité publique. Puisse le ciel écarter ce péril ! Mais s'il devait se produire un jour, la patrie se-

rait sûre de retrouver en vous, Messieurs les officiers, et dans la brave armée fédérale, les valeureux émules des vainqueurs de Sempach et de Morat.

Encore une fois, soyez les bienvenus et acceptez avec une facilité toute militaire l'hospitalité bien modeste, mais toute de cœur, que nous avons l'honneur de vous offrir.

Et vous, Fribourgeois ici présents, je vous invite à vous écrier avec moi : Vive l'armée fédérale et ses dignes chefs ! Gloire au drapeau fédéral, qui est un dépôt sacré !

M. le colonel Barman, en sa qualité de président de la Société des officiers, remet le drapeau fédéral et répond au discours de M. le président du Conseil d'Etat.

L'orateur commence par remercier Fribourg de son amicale réception ; il rappelle en termes nobles et chaleureux la part qu'a prise la vieille cité des Zähringen, longtemps déjà avant d'être reçue au sein de la Confédération, aux combats livrés par nos ancêtres pour fonder et maintenir la liberté qui répand actuellement sur nous ses bienfaits. Puis s'adressant au vieux tilleul :

Voilà, dit-il, un témoin vivace de l'héroïsme de vos aïeux. Il nous rappelle une des pages les plus glorieuses de notre histoire, l'héroïque journée de Morat, où les Fribourgeois ont vaillamment combattu. Le courage et la persévérance du peuple fribourgeois ne s'est pas seulement montré sur le champ de bataille, on le voit aussi quand il s'agit d'accomplir une de ces grandes œuvres consacrées au progrès. Ce chemin de fer qui nous a amenés dans vos murailles et que vous avez construit au prix de tant d'efforts, pour vous relier à vos Confédérés, est une preuve de la force d'un peuple inspiré par le patriotisme et l'amour du progrès.

Je vous confie avec bonheur ce drapeau fédéral, à l'ombre duquel nos aïeux ont combattu le despotisme, et je suis sûr que ce glorieux emblème de notre indépendance sera gardé dans le canton de Fribourg comme un dépôt sacré.

Après ces paroles, suivies d'applaudissements prolongés, les membres du Conseil d'Etat serrent la main aux officiers suisses, et le cortège défile par la Grand'rue et la rue du Pont-Suspendu, pour arriver au domicile de M. le colonel Von der Veid, où le drapeau est déposé, puis sur la place des Tilleuls, où l'autorité communale avait préparé les vins d'honneur.

Le soir du samedi eut lieu le bal qui fut de toute beauté. L'animation était grande et les toilettes brillantes. Tous les rangs étaient confondus. Nulle distinction dans le beau sexe que la grâce et l'amabilité. A 5 heures du matin, les violons donnaient leur dernier coup d'archet.

Dimanche, au coup de six heures, le canon gronde et une excellente musique, précédée de tambours et de la fanfare, sonne la diane. Les rues s'animent et vers neuf heures déjà la ville est inondée d'une

foule venue de Berne, de Vaud, des villes du canton et des campagnes dans toutes les directions. [Depuis longtemps il n'y a eu autant de monde à Fribourg. Le temps, orageux vendredi, pluvieux samedi, est au beau fixe.

A deux heures, rappel. La colonne s'achemine vers le viaduc. Audessous du viaduc, où la foule était énorme, a été servie une collation. Après l'inspection de cette œuvre, la colonne est rentrée pour se livrer à des conversations familières à la halle et au portique, brillamment illuminé.

A huit heures, concert d'orgue. La ville est encore pleine de monde. Les établissements regorgent. Ce n'est que chansons et joyeux propos. Maëstro Vogt s'est surpassé. Il a touché les plus beaux morceaux de son répertoire choisi. Le soir illumination. Une croix fédérale, placée presque au sommet de la tour de l'antique collégiale de St-Nicolas, étincelait de mille feux.

Lundi à six heures, salves d'artillerie et diane. Les rues se raniment. Les flots se pressent.

A 8 1/2 heures, rappel. Le cortège se forme aux Grand'Places et se dirige sous les ormeaux où attend une députation du Conseil d'Etat composée de MM. H. Schaller et Fournier. Le drapeau arrive escorté d'une compagnie de fusiliers et d'un grand nombre d'officiers, on bat aux champs, la musique joue une superbe symphonie, le canon gronde. L'assistance se découvre et le colonel Barman, présentant le drapeau, dit :

« Confédérés fribourgeois, acceptez la bannière de la Société ; elle est le symbole des institutions suisses acceptées par l'unanimité du peuple, de la Suisse qui a le calme, la paix, l'union, le respect de l'étranger, parce qu'elle est forte, et elle est forte parce qu'elle est juste. Soyez fiers de la porter et de la garder pure et sans tache. »

M. Von der Weid, prenant la bannière, dit : « J'accepte au nom des officiers fribourgeois le dépôt sacré. Nous veillerons sur lui, nous le garderons pur et sans tache. Il porte avec lui une haute signification, à savoir : progrès, liberté, indépendance, civilisation, union de tous sous les institutions qu'il symbolise. »

Le cortège se reforme et s'achemine à l'assemblée générale, au théâtre.

M. Von der Weid préside l'assemblée, dont nous publierons prochainement le procès-verbal officiel. En attendant, disons que seulement deux mémoires ont été présentés sur les questions mises au concours et que sur un rapport du colonel Schwarz, qui conclut à la révision du règlement et des statuts, dans le sens de la simplicité, le

principe de la révision est voté. La fête n'aura lieu que de deux en deux années. En 1866, dans Appenzell (Rhodes-Extérieures).

A six heures, le banquet commence.

De nombreux toasts ont été prononcés, et la fête s'est terminée avec la plus grande animation dans la cantine jusque bien avant dans la nuit. L'illumination de la place des Ormeaux, du Vieux Tilleul, de la croix fédérale au haut de la tour Saint-Nicolas et de la magnifique rosace brillait de tout son éclat.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

D'après les courriers arrivés depuis notre dernier numéro, la situation des fédéraux se serait grandement améliorée. Les nouvelles de New-York, du 10 août, mandent que les Confédérés ont évacué le Maryland après avoir été battus à Moorefield par le général Averill, qui leur a fait 600 prisonniers et pris 4 canons.

Le général Grant a quitté Washington pour reprendre le commandement de son armée devant Petersbourg.

Le vendredi 5 août, un combat a été livré sous les murs de cette ville. Les confédérés ont attaqué les fédéraux, mais ils ont été repoussés avec perte.

De Mobile, on apprend que l'escadre de l'amiral Farragut a dépassé le fort Morgan, et pris le fort James, après avoir désarmé les navires cuirassés des confédérés ; elle était, le 5 août, à peu de distance de la ville.

En revanche, on est sans autres nouvelles du général Sherman, qu'on croit toujours arrêté devant Atlanta et fort embarrassé de sa ligne de retraite de 150 lieues. Heureusement qu'il n'a que peu de forces devant lui. Le triste avis de la prise par les confédérés du vaillant général de cavalerie Stoneman se confirme.

Le bruit répandu que le président Lincoln aurait accepté la démission de M. Stanton, secrétaire de la guerre, est démenti.

CAMPAGNE DE CRIMÉE,

d'après le général Todleben.

(Suite.)

L'armée russe, complétée par les derniers détachements arrivés dans la nuit du 18 au 19, se composait de 30 mille hommes d'infanterie, de 3,600 de cavalerie et de 96 canons. Le général Niel, dans